



# La Maison des Alternatives Solidaires

En France, on vit par couches sociales séparées et on parle avec mépris des “assistés”.

La MAS, qui se veut le lieu d’une expérimentation citoyenne, un laboratoire du vivre ensemble sans préjugé, a construit autre chose :

- **Un partage des repas et du temps à la Table Solidaire.**

Tous les jours à midi, 30 personnes de tous bords se rencontrent. Depuis l’ouverture en octobre 2009 près de 20 000 repas ont été servis.

- **Un partage des idées, une mise en valeur des projets des uns et des autres** à travers des cafés citoyens, des expositions, des projections, des concerts, des lectures, des ateliers au fil des propositions (économie, sculpture, peinture, récup, jardin...) et grâce aussi au café du mercredi, gratuit et ouvert à tous.

- **Une aide alimentaire et morale** qui ne ressemble pas à une distribution anonyme mais crée du lien social, de l’écoute et aide à reprendre pied.

*La MAS depuis 2009 ce sont des centaines d’usagers qui en ont bénéficié mais aussi de très nombreux bénévoles qui ont vu les autres « différemment ».*

**Participez à cette expérience citoyenne en nous aidant à construire ce lieu exceptionnel où exclus et précaires sont en lien avec tous.**

**Vos dons à la MAS vous donnent droit à une réduction d’impôts de 66% de leur montant. Donnez 100€, ça ne vous coûte que 44€ !**



- **Près de 20 000 repas** servis à la Table Solidaire depuis l’ouverture
- **229 personnes** bénéficiaires de l’Epicierie Solidaire
- **464 adhérents**
- **31 bénévoles**
- **4 salariés**

## BULLETIN DE DON A L’ASSOCIATION

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

E-mail :

Je souhaite effectuer un don de :

15 €

30 €

..... € (**Membre bienfaiteur**)

(Merci de libeller votre chèque à l’ordre de la Maison des Alternatives Solidaires)

**Je souhaite être tenu informé des nouvelles de l’association**  OUI  NON

Complétez bien votre adresse postale car nous vous enverrons un reçu fiscal en début d’année prochaine<sup>1</sup>.

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque de don avant le 20 décembre 2014 (pour recevoir votre reçu fiscal en 2015) à :

MAS –Maison Chave 3 rue Saint Victor – 30200 BAGNOLS/CEZE

<sup>1</sup> J’ai bien noté que mon don ouvre droit à reçu fiscal uniquement si mon domicile fiscal est situé en France. Je recevrai à ce titre un reçu fiscal qui me permettra de déduire 66 % de la valeur de mon don dans la limite de 20 % de mes revenus imposables. Les dons effectués par les entreprises ouvrent droit à une réduction d’impôt de 60% des sommes versées dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d’affaires HT.